



Centre de formation



Programme de formation.
Prévention - Sécurité d'ordre électrique.
Formation aux travaux sous tension basse tension.
TST BT Batterie stationnaire dans le domaine des Installations (IEBAT).
Maintien du professionnalisme

Durée : 2 jours
INF-1083

Contributions attendues de la formation

Le maintien du professionnalisme a pour but de contribuer à l'actualisation des compétences et du professionnalisme des opérateurs déjà habilités à réaliser des Travaux Sous Tension sur les TST BT Batterie stationnaire dans le domaine des Installations aux normes NF C18-505-1, NF C18-505-2-3 et au référentiel de formation aux travaux sous tension sur des installations électriques en basse tension.

Public concerné

Toute personne âgée de plus de 18 ans, appelée à travailler sous tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés.

Pré-requis

Le stagiaire doit être habilité B1T.

Le stagiaire doit avoir suivi le module de formation initiale ou de recyclage dans le domaine des TST BT des batteries stationnaires. L'engagement écrit de l'employeur est exigé sur les prérequis. La signature de la fiche de validation du cahier des charges vaut engagement écrit de l'employeur.

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Objectifs de formation

Le maintien du professionnalisme est un élément clé de la boucle d'amélioration continue qui complète une pratique régulière de l'opérateur. Il permet une remise à niveau des connaissances et du geste métier des opérateurs au regard des dérives constatées par les employeurs lors de visites de chantiers.

Lors du maintien du professionnalisme les démarches suivantes devront être abordées :

- Mise en situation du stagiaire afin de détecter les écarts lors de la réalisation d'un exercice. À partir des écarts constatés, apporter les mesures correctives en s'appuyant sur les documents réglementaires
- Mesurer l'efficacité des actions correctives lors de la réalisation d'exercices pratiques

Conditions de réussite et de transfert

Un contrôle des connaissances théoriques et une évaluation des savoir-faire sera réalisée lors des différentes mises en situation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique.

Conditions d'organisation et de fonctionnement (moyens pédagogiques mis en œuvre)

• **Compétences des formateurs**

Une procédure de contrôle des formateurs est mise en place dans le cadre de la certification ISO 9001 du Centre de Formation. Ils possèdent au minimum un baccalauréat de technicien ou un niveau équivalent acquis par expérience professionnelle du métier de monteur électricien. Les formateurs ont tous suivi une formation pédagogique initiale et sont recyclés tous les 2 ans. Ils sont regroupés, si nécessaire, par le responsable du Centre de Formation afin de maintenir la cohérence technique et réglementaire du Centre de Formation.

• **Moyens pédagogiques**

- Utilisation de supports vidéo et informatiques,
- Utilisation de documents réglementaires (code du travail, décrets, normes),
- Mise en situation réelle pour mettre en œuvre, d'une manière pratique, les différentes techniques,
- La formation se fera sur les installations du Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg.

• **Composition du groupe**

6 stagiaires minimum / 8 stagiaires maximum

• **Lieu du stage**

Électricité de Strasbourg - Centre de formation
5, rue André Marie Ampère 67450 MUNDOLSHEIM

• **Durée du stage**

2 jours de 7 heures, soit 14 heures au total.

• **Horaires**

08h00 à 12h00 – 13h00 à 16h00

• **Encadrement du stage**

1 formateur

Modalités d'évaluation

Évaluation durant le stage : Évaluation du savoir sur la réglementation des TST sur les installations en milieu industriel et tertiaire et la maîtrise du geste technique

Évaluation sortie de stage : QCM individuel, analyse et corrigé

Évaluation à chaud du stage par le stagiaire

Synthèse de stage établie par le formateur

Forme de validation des acquis

- Appréciation d'aptitude
- Attestation de suivi du maintien du professionnalisme TST Batterie d'accumulateurs stationnaires

Contenu de la formation

- Accueil, objectifs du stage
- un premier exercice pratique en vue de détecter et de recenser les écarts ;
- Rappel norme NF C18 510 et focus sur les principes de base des TST BT (Chapitre 8)
- Rappel normes NF C18 505-1 et NF C18 505-2-3 visant à corriger les écarts recensés
- Identification et accès aux installations
- Travaux pratiques précédés de leurs études et élaboration d'un processus opératoire
- Analyse des risques électriques, rappels et accidentologie
- Évaluation théorique et corrigé
- Synthèse

Conditions financières et matérielles

Coût par stagiaire : 500 € H.T.

Pour les formations d'une journée ou plus, le repas méridien est compris dans la prestation de formation.

Contact

Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg

☎ : 03.88.20.65.25

Fax : 03.88.20.65.13

Mél : centre.formation@es.fr

Modalités de révisions du programme de formation

Suivant l'évolution :

- Des techniques,
- Des matériels,
- De la réglementation.